

## La grève et la manifestation du 14 novembre 2023 sont maintenues...

### **Le 1% proposé par le Conseil d'Etat est totalement insuffisant !**

Pour le Cartel intersyndical, l'annonce du Conseil d'Etat de ce jour (octroi d'une indexation de 1%) ne change rien à la détermination des 12 organisations membres du Cartel intersyndical de continuer à exiger une indexation des salaires de 5%. Le mouvement de grève (une demi-journée) ainsi que la manifestation agendés pour le mardi 14 novembre sont donc maintenus.

En effet, ce "pourcent" reste totalement insuffisant et continue de placer l'Etat de Genève parmi les employeurs les plus "pingres" avec son personnel. L'étude toute récente de l'UBS, basée sur 389 entreprises interrogées, anticipe en effet une indexation moyenne de 1.9% pour le secteur privé et de 2.2% pour le secteur public. Cette même étude ajoute que même avec une compensation du renchérissement de 2% et du fait que l'indice des prix à la consommation ne tient pas compte de la hausse des primes d'assurance maladie, il en résulte une perte du pouvoir d'achat en 2024.

Les nouvelles rentrées fiscales annoncées ce jour par le Conseil d'Etat lui permettraient, tout en restant dans le cadre du frein à l'endettement, d'octroyer au minimum une compensation du renchérissement de 2%. **L'Etat de Genève se rapprocherait ainsi au moins de la moyenne des organismes du secteur public.**

Le Cartel intersyndical rappelle :

- [l'appel lancé ce jour auprès du personnel de l'Etat et du secteur subventionné pour la demi-journée de grève et la manifestation du mardi 14 novembre 2023](#)
- [les consignes et informations pratiques pour cette demi-journée de grève](#)

#### **Contacts du bureau du Cartel :**

<i>Geneviève Preti, présidente</i>	<i>076 561 95 57</i>
<i>Françoise Weber, membre du bureau</i>	<i>079 792 86 48</i>
<i>Francesca Marchesini, membre du bureau</i>	<i>076 379 83 96</i>